

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 76 (1940)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Résolution.* — VAUD : *Places au concours.* — *Dans les sections.* — *Maîtresses de travaux à l'aiguille.* — *Société évangélique d'éducation.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Prochaine séance.* — *Organisation du travail au Comité.* — U. I. P. G. — DAMES : *Compte rendu de l'assemblée du 1^{er} mai.* — NEUCHATEL : *Elections.* — *Revue des sections.* — JURA : *Ecole normale de Delémont.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : *Réd. : 18 mai 1940.* — PIERRE BOVET : *G.-H. Dufour Helvet. Dux.* — ALB. R. : *Lettre à François sur la composition.* — A. DESCŒUDRES : *La vie de Beethoven racontée par des enfants arriérés.* — TEXTES LITTÉRAIRES.

PARTIE CORPORATIVE

RÉSOLUTION

Dans sa dernière réunion, le Comité de la Société pédagogique de la Suisse romande a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« Au moment où les Chambres fédérales vont se prononcer au sujet du rétablissement des examens pédagogiques des recrues, le Comité de la Société pédagogique de la Suisse romande tient à affirmer qu'il appuiera toutes les initiatives ayant pour but de donner à la jeunesse suisse une claire vision de ses devoirs et de ses droits ; il estime qu'à l'heure actuelle on ne fera jamais trop pour le développement intellectuel et civique des jeunes Suisses, et il déclare qu'une des tâches les plus urgentes des autorités et des éducateurs est l'élaboration d'un programme d'éducation nationale ».

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Lucens : Instituteur, 21 mai.

Yverdon : Instituteur, maîtresse enfantine, 28 mai.

Villarzel : Maîtresse travaux à l'aiguille, 28 mai.

DANS LES SECTIONS

Lausanne : *Palais de Rumine, salle Tissot, vendredi 31 mai à 17 h. 15.*

Assemblée de printemps.

Ordre du jour :

- I. Procès-verbal.
- II. Communications du Comité.
- III. Remise des diplômes aux membres honoraires.
- IV. Propositions individuelles.
- V. Conférence de M. C. Dudan, directeur du C. C. C. : « Le Général Dufour ».

Le Comité attire tout spécialement l'attention de ses membres sur cette unique conférence organisée en même temps que l'assemblée de printemps. Il invite chaleureusement tous les collègues retraités ainsi que les jeunes remplaçants.

Le Comité.

**ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE
DES MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE**

L'assemblée annuelle aura lieu en septembre seulement et ceci pour la raison suivante : confection de modèles destinés au nouveau programme.

Le Comité.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Cette société a eu son assemblée ordinaire de printemps le samedi 4 mai à la Salle Tissot du Palais de Rumine. Son comité avait fait appel à MM. Pierre Secretan, pasteur, et M. Carrard, ingénieur, directeur de l'Institut psychotechnique de Lausanne.

M. Secretan commenta une parole de Paul aux Athéniens et nous montra que l'homme, sous l'inspiration divine, cherche Dieu et que Dieu, tout proche, répond à cette aspiration.

M. Carrard présenta quelques réflexions sur ce sujet : *Pédagogie professionnelle et scolaire ; points communs et divergences.*

Notre conception de l'enseignement s'inspire-t-elle de l'idéal chrétien ? La tâche essentielle de l'éducateur n'est-elle pas de développer la personnalité de l'enfant afin qu'il puisse réaliser pleinement sa destinée. Trois éléments interviennent dans cette notion de personnalité : le corps, l'intelligence et le cœur.

Le corps doit être en santé. Trois questions sont posées : la leçon de gymnastique est-elle toujours bien donnée ? les sports pratiqués à l'excès ne nuisent-ils pas à la santé ? l'habileté manuelle, facteur éminemment éducatif, ne peut-elle être développée davantage ?

L'intelligence : si la somme des connaissances acquises est suffisante, les moyens employés pour développer l'intelligence sont-ils toujours excellents ? Les enfants ne savent souvent pas penser méthodiquement, avec bon sens. Les réponses qu'ils donnent plus tard sont parfois très scolaires. Comment leur apprendre à penser tout en leur apprenant quelque chose.

Le cœur : comment nous y prenons-nous pour développer les forces morales et spirituelles. En particulier, comment créer le désir de savoir et forger la volonté.

Ces questions, auxquelles le conférencier ne peut donner de réponse définitive, nous incitent à étudier tout à nouveau des vérités pédagogiques depuis longtemps proclamées et que nous rappelle M. Carrard et aux-quelles il joint quelques résultats d'expériences personnelles.

Veillons à présenter une notion nouvelle de manière concrète d'abord, car, dit-il, le 65 % des intelligences sont incapables de comprendre immédiatement par l'abstrait. On ne comprend très souvent que quand on a vu. Enseigner une seule chose à la fois. Laisser le temps nécessaire pour qu'une idée nouvelle puisse être assimilée.

Puis le conférencier se place sur un plan supérieur et s'attache à la formation du cœur, formation essentielle dit-il. Combien peu nos méthodes scolaires permettent l'entr'aide en classe, le travail par groupe. Et pourquoi, si ce n'est parce que nous sommes dominés par cette hantise des examens ou du moins parce que nous voulons constater trop souvent si l'élève sait, et alors la collaboration, si naturelle dans la vie où l'on travaille rarement seul, est interdite en classe. Développons le sens de la responsabilité, non pas vis-à-vis du maître, mais vis-à-vis de la classe, c'est-à-dire de la communauté, la société de demain. Un excellent moyen est de confier à l'élève une mission, une tâche spéciale, bien à lui. Avec quel entrain s'y donnera-t-il ! La foi chrétienne répond à ce désir de développer la personnalité. Il faut une autorité, un Chef, mais le Chef est Dieu et le maître s'efforcera d'être une personnalité entre Dieu et les enfants, celui qui saura vivre en eux et pour eux. Cette autorité-là ne crée aucun refoulement.

Les applaudissements nourris de l'assemblée ont montré combien nous étions reconnaissants au conférencier de son exposé empreint d'une si haute élévation.

F. R.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

PROCHAINE SÉANCE

Le Comité convoquera une assemblée pour le mercredi 29 mai. Nous y discuterons le rapport Uldry sur : « La préparation de la Jeunesse suisse à ses devoirs civiques ».

Le rapporteur lui-même — s'il peut être présent — exposera les idées essentielles de son travail et présentera ses conclusions.

Les résultats de la discussion pourront faire l'objet d'une communication que nous adresserons au Département.

La convocation paraîtra dans le *Bulletin* prochain.

ORGANISATION DU TRAVAIL AU COMITÉ

Les membres du comité et de diverses commissions sont bien souvent sur la brèche. Dans la mesure où les événements le permettront, ils voudraient profiter un peu du printemps — sait-on jamais ? — Ils ont décidé de ne se réunir en principe que le lundi avec l'horaire suivant :

1^{er} lundi du mois : Comité présidé par A. Lagier.

2^e et 4^e lundis : Groupe d'Etudes présidé par E. Dottrens.

3^e lundi : Commission de Défense présidée par G. Piguet.

Dorénavant et jusqu'à nouvel avis les réunions auront lieu chez R. Jaquet, 58 rue de Lyon, Chalet Autran, au frais, sous la tonnelle... Donc, lundi, le 20 mai, commission de défense.

E. D.

U. I. P. G. — DAMES
COMPTE RENDU
de l'Assemblée générale du 1^{er} mai 1940.

Communications du Comité. Les comités de l'Union ont été convoqués par M. Adrien Lachenal pour prendre connaissance des modifications qu'il se propose d'apporter à la loi sur l'Instruction publique.

C. I. A. M^e Guinand a envoyé un mémoire à M. Perréard qui a accusé réception et transmis le dossier à la Commission technique de la C.I.A.

Après la décision de l'Assemblée du 5 février, bien des personnes se sont trouvées lésées. Il serait nécessaire que ces personnes s'annoncent afin que leurs cas soient réservés.

Retenues pour absences maladie. Aucune modification n'a pu être apportée, car le Département ne peut accepter de nouvelles charges.

Un Cartel genevois de secours aux enfants pendant la guerre, vient de se fonder. Certaines personnes voudraient exercer tout de suite une action et demanderont au Département l'autorisation de faire dans les classes des insignes à vendre.

Il faudra désigner un membre de l'Union pour le Comité de ce Cartel.

— Mme Marie Perret a envoyé sa démission de l'Union.

— Pour terminer la séance, Mlle Béguin fit une intéressante causerie sur « La vie difficile des jeunes ». A. B.

NEUCHATEL

ÉLECTIONS

Les Conseils généraux de nos communes viennent d'être nommés pour une nouvelle période quadriennale.

Une douzaine de nos collègues sont au nombre des élus, ce dont nous les félicitons chaleureusement.

Quelques-uns d'entre eux ont déjà à leur actif plusieurs législatures et le renouvellement de leur mandat est un juste hommage rendu à leurs services et à leur dévouement dans les affaires locales.

J.-ED. M.

REVUE DE NOS SECTIONS

Nous avons sous les yeux les rapports de nos six sections sur l'exercice 1939.

Comme de coutume, nous allons en donner quelques extraits.

Nul ne s'étonnera que ces tableaux d'activité soient moins brillants que les précédents. La mobilisation a fait obstacle à toute possibilité de réunion pendant quelques semaines, et dans une période où, habituellement, on travaille intensément dans tous les secteurs de la corporation. Les comités privés de leur chef ou d'une partie de leurs membres ont dû abandonner maints projets. Ici, il faut renoncer à l'organisation d'un

cours de perfectionnement, d'une conférence ; là, il faut se priver de la visite d'un établissement alors que tous les préparatifs sont terminés.

Il a donc fallu se contenter d'une vie au ralenti d'où l'on ne sortira qu'avec la fin des hostilités.

Aux ennuis résultant de la mobilisation, n'oublions pas d'ajouter les difficultés qu'éprouvent en tout temps les sections dépourvues d'un grand centre quand surgit la nécessité d'une réunion. Le choix d'une date est subordonné à divers facteurs qui compliquent parfois singulièrement le problème. D'abord, le temps des vacances, qui varie d'une localité à l'autre, est exclu. Il en est de même de l'approche des examens ou des réunions générales du corps enseignant et de la S.P.N. Les déplacements doivent être judicieusement espacés pour qu'ils ne servent pas de cause ou de prétexte aux désertions.

Si l'on fait choix de la demi-journée de congé du milieu de la semaine, cela n'arrange pas tout le monde ; car les uns sont libres le jeudi ; les autres le mercredi. Pour le dire en passant, il s'écoulera encore bien des décades avant que les communes aient fait l'unité à ce sujet. Certaines coutumes sont aussi indéracinables qu'un vieux chêne. Ainsi, au chef-lieu, le congé du jeudi après-midi est chose quasi sacrée. Les timides essais pour renverser cette idole se sont toujours heurtés à l'instinctive répulsion pour tout changement que crée une habitude presque centenaire. Comme il fallait des arguments pour justifier cette répulsion, on a révélé, par exemple, que le jeudi était jour de marché. Cette heureuse coïncidence offre, en effet, à certains galopins de faire visite aux corbeilles de nos « marmettes » et d'y faire sournoisement provisions de délices pour charmer les loisirs de l'après-midi.

Mais cessons ces plaisanteries, et revenons à nos valeureux présidents en train d'ébaucher le programme de la prochaine séance de leur section. Quand la date choisie paraît convenir aux principaux intéressés et aux conférenciers, on convoque son monde pour une heure choisie, elle aussi, avec beaucoup de circonspection, et l'on se croit au bout de ses peines. Mais non. Il y a encore des surprises dans le sac du destin. Le président de la section du Val-de-Ruz en fit l'expérience. Après avoir organisé une visite à la charmante petite collégiale d'Engollon, il dut reconnaître, mais un peu tard, qu'il avait oublié de compter avec les sapeurs-pompiers qui le retinrent prisonnier tandis que treize de ses administrés accomplissaient leur pèlerinage. Heureusement, ils sont encore tous sains et gaillardets. C'est égal, nos présidents de section feront bien d'ajouter les pompiers au défilé de leurs ennuis.

Pour obvier aux inconvénients que nous avons signalés, et à d'autres encore, la section de Boudry s'est avisée, à deux reprises, de tenir ses séances, le soir, à Auvernier. La première eut un plein succès ; dans la seconde, la participation est plus faible. Plusieurs instituteurs se firent excuser. Etaient-ils, ce soir-là, accaparés par une autre société ? C'est

possible, et cela montrerait que les difficultés que l'on élimine sont remplacées par d'autres. Mais, ne tirons pas de conclusion d'une expérience insuffisante et qu'il vaut la peine de continuer.

Les sections ont exprimé, à la demande du Comité central, leur opinion au sujet de la motion DuPasquier sur l'éducation nationale.

Par contre, la question qui devait être portée à l'ordre du jour du Congrès de Genève n'a été discutée que dans les sections du Locle et du Val-de-Ruz. Celles de Neuchâtel et de Boudry avaient réussi à trouver un rapporteur ; mais ni l'un, ni l'autre n'ont pu, par suite de la mobilisation, développer leur thème. Espérons que ce n'est que partie remise, car le renvoi du Congrès ne signifie pas que le sujet à l'étude doit être enterré. Contrairement à ce qu'en pense l'un de nos présidents, la préparation de la jeunesse à ses devoirs civiques n'a rien perdu de son actualité et elle conservera ce caractère, même après la guerre. Seules, d'ici là, quelques opinions changeront peut-être d'aspect sous l'influence des événements.

Dans notre prochaine chronique, nous donnerons les premiers extraits des rapports dont il vient d'être question.

J.-ED. M.

JURA

ÉCOLE NORMALE DE DELÉMONT

D'un article paru dans l'Ecole bernoise du 30 mars dernier, à propos des admissions à l'Ecole normale des institutrices de Delémont :

«... Disons quelques mots du problème des confessions. C'est parfois une question épineuse. D'une part, il faut prévoir la formation d'institutrices des deux confessions, de manière que les communes catholiques soient toujours en mesure de faire appel à des institutrices de leur confession et vice versa. D'autre part, il faut assurer à l'école publique un recrutement de qualité. Cette double exigence est parfois bien difficile à satisfaire. Habituellement, disons normalement, la répartition des élèves se fait tout naturellement entre les deux confessions, et il arrive souvent que, sans mesures spéciales, une classe se compose par moitié de catholiques et de protestantes : par exemple, cette année, nous avons admis, dans l'ordre, 4 élèves catholiques et 3 protestantes. Il devrait en être ainsi régulièrement, si...

Si la proportion entre catholiques et protestantes se trouvait déjà établie chez les candidates. Lorsqu'il y a, comme en 1925, 6 candidates catholiques sur 19, ou 6 sur 20 comme en 1926, ou 8 sur 18 comme en 1930, ou 6 sur 14 comme en 1936, il est compréhensible que la même disproportion se retrouve dans les admissions. Par contre, lorsqu'il y a 12 candidates catholiques sur 27, comme en 1928, on trouve aussi 7 admissions sur 12, en 1929, 12 candidates catholiques sur 22, 5 admises sur 10, en 1931, 7 candidates catholiques sur 13, 5 admissions sur 10. Nous pourrions multiplier les exemples. Il y a, disons-le, des exceptions :

1935, par exemple, où nous admettons 3 catholiques sur 9 et 8 protestantes sur 16, en 1936, 2 catholiques admises sur 6 alors que 7 protestantes sont admises sur 14. Ce sont là les aléas des examens, mais dans l'ensemble, le nombre des admissions, dans chaque confession, est proportionnel au nombre des inscriptions : de 1925 à 1940, le 50 % des candidates catholiques et le 60 % des protestantes ont été admises.

Cela dit, — et qui doit mettre fin à tout débat futile et stérile sur les qualifications des élèves catholiques et des élèves protestantes, des écoles secondaires du sud et des écoles secondaires du nord — il y aurait lieu de se demander pourquoi les candidates catholiques sont parfois en nombre insuffisant. On a mis en cause les examens trop difficiles. Il se peut que des erreurs soient commises et l'on ne saurait trop insister sur la nécessité de rendre ces épreuves accessibles aux élèves des écoles secondaires de campagne. Loin de pousser à la complication des examens d'admission, on tend plutôt à une simplification. Cette année, à titre d'essai, les branches réales — géographie, histoire, sciences — ont été abandonnées, suivant en cela l'exemple de l'Ecole normale de Thoune. De toute façon, les petites écoles secondaires doivent être persuadées que ce n'est pas pour l'une ou l'autre lacune dans les connaissances acquises que leurs candidates pourraient échouer, et que les examinateurs s'efforcent, dans toutes les branches, de juger le degré d'intelligence, de déceler les qualités générales et spéciales des candidates plutôt que de taxer simplement le degré de leur instruction. N'oublions pas que tout le monde n'est pas fait pour enseigner, qu'il est des qualités indispensables à l'institutrice. Ferez-vous un orateur de n'importe qui, un calculateur, un dessinateur ? Notre profession serait-elle la seule à convenir à tout le monde ? Une institutrice doit être en parfaite santé, elle doit disposer de facultés au-dessus de la moyenne, elle doit avoir une certaine facilité d'élocution, le don de se présenter, d'aborder des enfants, de leur parler, elle doit avoir une certaine aisance en société. Toutes ces qualités sont difficiles à déterminer au cours d'un examen, mais il est possible pourtant d'établir quelques éléments caractéristiques, de vérifier certaines indications données par le corps enseignant des écoles secondaires : car n'oublions pas que toutes les candidates doivent présenter un rapport psychologique confidentiel établi par leurs maîtres et les renseignements fournis par ces rapports contribuent efficacement à nous diriger dans notre choix — spécialement dans les cas-limites, les cas douteux.

En ce qui concerne le problème des confessions, rappelons quelques chiffres. Notre pays est par moitié catholique et protestant. En conséquence, le corps enseignant jurassien doit être mixte. C'est le cas d'une façon presque mathématique : sur 474 instituteurs et institutrices on compte 244 catholiques. La proportion est la même, à peu de chose près, pour les institutrices sans place. Donc, on voit d'emblée que les autorités

qui président, depuis un quart de siècle, c'est-à-dire depuis la suppression des sections pédagogiques, aux admissions à l'Ecole normale, n'ont pas trop mal fait les choses. Ce qui manque encore, et nous tenons à le dire ici sans ambages, c'est une confiance plus grande en nos institutions scolaires. C'est qu'on en finisse une bonne fois avec les suspicions, les insinuations, les attaques contre l'école laïque suisse.

Certes, nos écoles publiques ont leurs défauts : est-il une institution qui puisse prétendre à la perfection ? Mais les autorités veillent, interviennent au besoin. On travaille sérieusement dans nos classes — et l'auteur de ces lignes, appelé à visiter de nombreuses classes à l'occasion des visites de stage, peut en témoigner. Nous avons des petites écoles de villages, des classes de ville, qui sont admirables de zèle, de joie, d'ordre, de précision. L'esprit qui anime notre école laïque n'est pas, comme on voudrait le laisser croire, un esprit de révolte, irréligieux et bolchéviste. A l'Ecole normale, en particulier, non seulement les convictions de chacun sont scrupuleusement respectées, mais la pratique des cultes est favorisée. Les journées commencent par la prière, dite par chacun en soi-même et se terminent par un appel où, librement, chacun peut encore méditer et prier. La prière avant le repas est faite aussi de la même manière. Non seulement les élèves sont invitées à assister à leurs cultes respectifs, mais elles sont autorisées à prendre part, dans certaines conditions, aux séances des groupes de jeunesse. Notre école laïque n'est pas une école sans Dieu, c'est une école respectueuse des croyances et préoccupée d'assurer aux élèves l'atmosphère la plus favorable à leur éducation religieuse. Consciente de ses responsabilités d'établissement jurassien, auquel on confie toute la jeunesse du pays, sans distinction de classe ou de confession, l'Ecole normale s'efforce de répondre à l'attente et à l'espoir de toutes nos familles, et il faut qu'on le sache. »

Ch. JUNOD.

LES LIVRES

Revue historique vaudoise. — Sommaire de la deuxième livraison (mars-avril 1940).

Le pasteur Daniel-Alexandre Chavannes, 1765-1846 (suite et fin), par Ch. Schnetzler. — Péages, péagers et... contrebande au temps de Leurs Excellences, par Jules Béraneck. — L'Histoire, école du patriottisme, par Emile Buttiaz. — Le Salut de Henri Druey au Gouvernement provisoire de Genève (1846), par Gustave Dolt. — Jean-Rodolphe Perronet, par feu Eug. Roch. — Chronique. — Bibliographie.

On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. 8 francs par an.

COLLÈGUES ! Servez-vous de préférence chez ceux qui par la publicité soutiennent votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

18 MAI 1940.

Voici 18 ans que les enfants du Pays de Galles ont lancé leur premier message de bonne volonté. Et voici que le petit journal *La Jeunesse et la Paix du Monde* paraît à la date accoutumée. Dans un monde en guerre d'où la bonne volonté semble disparue à tout jamais, il affirme la persistance d'un idéal de concorde internationale. Et il a raison. On ne pourra pas éternellement démolir et ce ne sont pas les idées destructives d'égoïsme national, d'expansion et de droit du plus fort qui dirigeront la reconstruction de l'édifice que les hommes s'efforcent de jeter bas. Accueillez donc avec une sympathie particulière cette année les quatre pages de *La Jeunesse et la Paix du Monde*. La tâche de ses éditeurs a été rendue difficile par les circonstances mais, cette fois encore, ils ont surmonté les obstacles.

Vous aurez à cœur de les aider dans leur entreprise. Ils ne nous ont pas caché que l'argent manque ; cet argent que l'on trouve si facilement pour acheter des machines à tuer.

Le compte de chèques du journal est I.974 (Union Mondiale de la Femme), Genève. Faites un geste de bonne volonté.

Réd.

G. H. DUFOUR HELVET. DVX

En lisant dans le Petit Journal du 18 mai l'article sur l'Afrique du Sud, je pense que beaucoup d'écoliers suisses auront fait une réflexion comme celle-ci : Vous allez chercher vos exemples bien loin ! Mais chez nous aussi, ça s'est passé comme ça : il y a eu la colombe de Bâle, les timbres de Zurich et les « doubles » de Genève, et maintenant il n'y a plus qu'une seule série de timbres pour toute la Suisse. Et ce n'est pas seulement les timbres qui différaient de canton à canton, mais les monnaies et les mesures : la pose vaudoise n'était pas la pose neuchâteloise. Et il y avait des douanes entre les cantons. Et quand les soldats étaient convoqués pour leurs « camps », ils avaient tous des uniformes différents, chaque contingent défilait avec son drapeau à lui, celui de son canton. Nous savons bien, par nos leçons d'histoire que c'est seulement le général Dufour qui a fait accepter par toutes les troupes suisses le drapeau rouge à la croix blanche.

C'est vrai. Et ces changements, les plus importants dans la constitution de la Suisse, depuis six siècles qu'elle existe, se sont effectués, comme en Afrique, au lendemain d'une guerre, quelques mois après une des plus sombres périodes de notre histoire.

La grande différence, bien sûr, entre l'Union de l'Afrique du Sud de

1910 et la Confédération suisse de 1848, c'est que la première est née au lendemain d'une guerre entre Etats jusqu'alors étrangers les uns des autres, et la seconde à l'issue d'une guerre civile qui avait opposé entre eux des cantons déjà unis par un pacte séculaire.

La guerre des Boers a été longue et meurtrière, la guerre du Sonderbund a duré vingt-quatre jours et il n'y a eu au total, dans les deux camps que 128 morts et 435 blessés. Mais la guerre civile suisse a failli être terrible : de part et d'autre, les passions étaient ardentees. On ne parlait pas encore alors « d'idéologie », mais c'était bien deux idéals qui s'opposaient. D'un côté, le droit établi, la tradition, l'Eglise ; de l'autre, la liberté, le progrès, la reconnaissance de droits nouveaux. A chacun des deux partis, son idéal apparaissait sacré : il valait la peine de lui sacrifier sa vie. Bien plus, on était si convaincu de la justice de sa cause, que l'on se laissait aller à bien espérer que du secours pourrait lui venir de l'extérieur : le roi de France, le roi de Sardaigne, l'empereur d'Autriche n'allaiant pas abandonner ces petits cantons défenseurs de la tradition et de la légitimité.

Cette histoire où tout n'est pas glorieux — loin de là — est compliquée, comme beaucoup de pages dans l'histoire de notre pays. Mais la morale, si je puis dire, s'en incarne en un homme, le général Dufour.

C'est vraiment une grande figure. Sa vie est trop riche pour être narrée en quelques lignes. Elle a été racontée aux écoliers suisses (en trois parties intitulées respectivement : L'aigle de Napoléon ; l'aigle de Genève ; de la croix suisse à la croix rouge) par M. Fritz Wartenweiler : *Unser General Dufour*¹ et par M. Ed. Chapuisat en une brochure illustrée. Je vous recommande beaucoup ces deux publications.

Né à Constance, élevé au collège de Genève, élève de l'Ecole Polytechnique de Paris, officier de Napoléon à Corfou, où les aventures ne lui manquent pas, rentré à Genève en 1815, au moment où sa ville devient suisse, nommé alors architecte cantonal, Dufour est mêlé à tout ce qui à Genève touche à ce que nous appelons aujourd'hui l'urbanisme : ponts, quais, chemin de fer. Colonel fédéral, il dirige les écoles militaires de Thoune. Nommé quartier-maître général en 1832 (nous dirions chef de l'état-major des troupes fédérales en 1832), il préside aux travaux de l'admirable carte de la Suisse entière au 1/100.000 qui porte son nom. Elle lui coûte trente trois ans de travail. Mais c'est son rôle au moment du Sonderbund que nous voulions relever.

Il a été député à la Diète et, tout bon protestant qu'il est, il n'y a pas pris une attitude hostile aux cantons catholiques : il a peu de sympathie pour la politique que suivent depuis 1830 les cantons de Berne, de Zurich, d'Argovie qui donnent le ton.

En 1847, quand les mouvements qui se sont produits à Genève et

¹ Rotapfil-Verlag, Zurich.

à St-Gall, font prévoir que l'on n'arrivera pas à éviter une solution par les armes, il a 60 ans révolus : il se considère comme du landsturm et en causant avec un ami, il s'en félicite. Aussi sa stupéfaction est grande quand, à quelques jours de là, tandis qu'il est occupé un soir à résoudre des problèmes de mathématique pure, on vient lui annoncer que les cantons de la majorité ont décidé de lever des troupes et de les placer sous son commandement. Il hésite. Les instructions qu'on lui donne lui paraissent équivoques. Il a horreur de la guerre civile. Il sait qu'il ne manque pas d'officiers qui ne demanderaient qu'à prendre le commandement qu'on lui offre. Si, finalement, il se décide et prête serment, c'est qu'il a pu se convaincre qu'il est seul à sentir comment une guerre entre compatriotes doit être conduite de façon aussi peu meurtrière que possible, en respectant l'adversaire, l'œil fixé sur la paix qui doit succéder aux combats.

Sa lettre à la Diète, ses proclamations, sont à juste titre devenues parmi nous des morceaux classiques : « Soldats ! Il faut sortir de cette lutte non seulement victorieux, mais encore sans reproche ; il faut qu'on puisse dire de vous : ils ont vaillamment combattu quand il a fallu, mais ils se sont montrés humains et généreux. »

Pour ne pas laisser aux puissances étrangères le temps d'intervenir dans les affaires intérieures de la Suisse, Dufour conduit sa campagne avec toute la célérité dont il est capable. Fribourg capitule le 14 novembre ; le général vainqueur renonce à y faire son entrée, et se hâte vers Lucerne. Là, à Gislikon, à Meierskappel, le sang coule, mais le 24 Lucerne est prise, et quelques jours plus tard, le Valais aussi se rend. Quand les ministres des puissances qui se sont réunis à Neuchâtel, « resté neutre », se seront mis d'accord pour proposer aux deux parties leur médiation, le Diète peut leur répondre que le Sonderbund n'existe plus ; la guerre est terminée.

Partout en Suisse, on a compris les intentions de Dufour. A Lucerne, le Père gardien du couvent des capucins et le nonce même du pape sont venus le remercier de ses efforts pour assurer une discipline stricte et des égards que ses soldats ont eus partout pour les édifices religieux. Des dames de Lucerne, sans doute des nonnes que Dufour a protégées, lui envoient une couronne de fleurs ; sur le ruban, elles ont brodé ces mots — rare hommage vraiment à un général victorieux : « Heureux ceux qui procurent la paix ».

Ce n'est pas Dufour qui a déterminé les conditions de paix. Il en est une qui paraît bien lourde aux petits cantons : la Diète leur impose de payer tous les frais que la campagne a occasionnés. A Fribourg, à Lucerne, une bourgeoisie riche peut à la rigueur être mise à contribution, mais dans les cantons montagnards où trouver de l'argent liquide ? S'il faut emprunter, ce sera la misère pour toute une génération. Dufour prend à Genève, l'initiative d'une souscription qui vienne en aide aux

vaincus. Et, à quatre ans de là, au Conseil national dont il a été élu membre, il propose, et malgré une forte opposition, il fait voter qu'on remette aux cantons du Sonderbund la part de leur contribution de guerre qui reste encore à verser.

En 1849, des troubles dans le Grand-Duché de Bâle ont obligé la Suisse à occuper sa frontière du Nord. Dufour, qu'on a réélu général, a la joie de voir sous ses ordres, côté à côté des contingents des cantons vaincus et d'autres des cantons vainqueurs : amis et ennemis d'hier sont réconciliés sous le même drapeau.

Les Tessinois n'avaient pas tort, quand, à l'instar des Romains d'autrefois, qui décernaient un surnom aux généraux vainqueurs, ils proposèrent que Dufour fût désormais appelé toujours : le Pacificateur.

Il nous a laissé cette formule lapidaire : « Dans une guerre civile, le plus grand malheur, après celui d'être vaincu, c'est celui d'être vainqueur ». Elle aurait mérité de figurer sur le socle du monument qui se dresse à Genève sur la place Neuve. Mais rien n'y évoque les luttes fratricides, on y a inscrit plus sobrement encore, comme sur une médaille, G. H. DUFOUR HELVET. DVX, ne rappelant que ce qu'il a voulu être et a été en effet : un chef auquel tous les Suisses, après un siècle encore, regardent comme à un inspirateur et à un modèle.

PIERRE BOVET.

LETTRE A FRANÇOIS SUR LA COMPOSITION¹

Mon cher François,

Tu reposes une fois de plus la question de l'œuvre littéraire. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : que ce soit prose ou vers, chef-d'œuvre d'artiste ou essai d'écolier. On peut déjà prévoir que le débat n'aura pas de fin. De quelles choses sont faits ce drame, ce poème ou cette composition de gosse ? Est-ce logique opérante ? Est-ce inspiration, jaillissement de la personne ? Est-ce, — extérieur à la personne — le sujet ? Comment répondre ? C'est l'un ou l'autre, l'un et l'autre. Mais ce qui cause sûrement le manque d'intérêt de toute œuvre écrite, c'est l'absence complète de l'un de ces éléments.

« Ainsi le maçon... ? » — Pourquoi pas ? Il y a, dans ce travail de composition qu'entreprend ton élève, la maison à faire et il y a les matériaux. L'idée de la maison et le sens du constructeur ne feront pas la maison si la pierre ou le mortier manquent ; mais tous les matériaux apportés sur le chantier n'élèveront pas tout seuls l'édifice.

On ne sortira pas de là !

Oh ! je crois voir assez bien la raison de ton article. On s'est aperçu que l'enfant manquait de mots pour exprimer ses idées et l'on a voulu

¹ Voir l'article de F. Tissot : Ainsi le maçon..., *Educateur* du 11 mai 1940.

lui en donner. Et de sortir du vocabulaire tous les termes : verbes, noms, qualificatifs que l'on peut grouper *autour d'une idée*. Or, il s'est passé ce qui devait se passer. Avant de commencer son travail, l'écolier-maçon s'est trouvé en face de pierres, de planches, de briques et surtout d'une foule de pots de couleur. Muni alors de la recommandation de bien utiliser tout ce matériel, craignant d'autre part de laisser une pierre inemployée, il entasse les moellons sur les briques, recouvre cela de quelques planches, badigeonne généreusement le tout et ça tient comme ça peut. Plutôt mal que bien.

Le résultat sera, pour les moins malins, une bâtie lourde et branlante ; pour les plus habiles, un édifice composite tenant du château-fort-simili et du kiosque chinois.

Sur ce point, nous sommes d'accord ; nous avons quelquefois souri ensemble devant certaines applications de procédés dont nous étions les fervents défenseurs.

Mais ce n'est pas une raison suffisante pour condamner la préparation de la composition dans tous les cas. Revenir à l'ancien système du titre qu'on donne et du laisser faire marquerait certainement un recul. Est-ce brider l'élève que de lui fournir un vocabulaire qui lui permettra de s'exprimer plus complètement ?

Remarquons que lorsque l'enfant construit, matériellement, lorsque, par exemple, il se fait une cabane, il commence par amonceler les objets les plus hétéroclites : caisses démolies, branches, feuilles de fer-blanc, fils de fer. Il prend dans le tas, il combine, il assemble et sa cabane tient. Seulement, il a choisi ; il a pris, mais il a laissé. Il faut donc lui apprendre à choisir dans les mots réunis en vue d'une composition au lieu de l'inciter à utiliser tous les matériaux.

La composition est rarement de premier jet ; elle diffère en cela de la notation spontanée que l'élève peut écrire dans son journal. L'enfant qui désirera rendre compte du fait qu'il a fait hier une cabane notera : « Hier, j'ai fait une cabane. » (*Cf. La Bruyère : Vous voulez m'apprendre qu'il pleut ou qu'il neige ; dites : « Il pleut, il neige ».*)

Des notations de cet ordre ne feront pas faire grand progrès dans l'expression de la pensée. Il faut malgré tout apprendre à l'enfant à écrire autre chose que : « Il pleut. » ou : « Hier, j'ai fait une cabane. »¹

C'est pourquoi on enseigne la composition. Par l'exercice, l'élève apprendra à analyser les diverses opérations qu'il a synthétisées dans

¹ La Bruyère, à qui l'on se réfère pour exiger la simplicité dans le discours, a placé son « Il pleut » dans son chapitre *De la société et de la conversation*. S'il se fût agi de composition française, il n'eût pas été si catégorique.

Il est vrai qu'il faut partir de la langue parlée pour amener l'enfant à écrire, mais c'est le point de départ, non le but.

la notation : « J'ai fait une cabane. » Mais, pour cela, il lui faudra des mots.

Le malaise devant

...le vide papier que la blancheur défend

n'est pas seulement le fait du poète. Cette inhibition, comment la vaincre ? Comment stimuler à propos de composition française le sens créateur de l'enfant ?

Tu veux susciter le désir de se raconter en lisant à tes élèves des récits qui les frappent, et certes, des récits vivants peuvent être des « excitateurs » merveilleux. Il s'en faut malheureusement qu'on puisse toujours trouver le texte désirable.

Des mots, de simples mots peuvent alors jouer ce rôle d'excitateur. Le signe, par l'image qu'il évoque, peut déclencher le jeu de l'imagination et aider à la mise en train du travail. C'est une constatation que nous avons tous faite : on cherche pour décrire telle opération, fixer telle impression « le mot propre » ; que l'on feuilletera alors un dictionnaire, un mot s'imposera parfois qui n'a rien à faire avec le terme qu'on cherchait, mais qui est le point de départ d'un processus mental, d'une nouvelle chaîne d'idées. La recherche aura été féconde même si son but premier n'a pas été atteint. C'est d'ailleurs en cela que la composition échappe souvent au plan.

Tu nous dis, à propos de la manière dont tu as écrit ton article : « Je n'ai jamais songé à recueillir les mots qui y figurent et à les ranger en catégories. »

Mais, mon cher François, cela ne t'a été possible que parce que, toi, tu possèdes tout un bagage de mots qui, dans ton esprit, sont précisément rangés en catégories. Tu peux dès lors trouver dans ces tiroirs abondamment remplis et dûment étiquetés le mot qu'il convient. Or, l'élève n'en est point là et notre travail est justement de l'amener à ce stade de développement ; donc de faire de la préparation.

Prenons garde toutefois qu'il s'agit de munir l'enfant, non de l'encombrer. Méfions-nous d'un emploi maladroit du dictionnaire analogique qui livre à l'enfant une liste impressionnante de mots dont le sens lui échappe en grande partie. Une préparation collective faite sans renfort de dictionnaires mais basée seulement sur l'acquis de la classe donne généralement une moisson suffisante des termes désirés. Ce que possèdent les forts compense ce qui manque aux faibles et l'on obtient ainsi une moyenne qui correspond assez bien à l'âge mental des enfants de la classe.

Mon cher François, ne condamne donc pas sans appel un procédé qui peut, dans certains cas au moins, donner des résultats appréciables, et souvenons-nous que la manière d'appliquer un procédé est la plupart du temps plus importante que le procédé lui-même.

ALB. R.

LA VIE DE BEETHOVEN RACONTÉE PAR DES ENFANTS ARRIÉRÉS

Dans une classe spéciale, la maîtresse a raconté la vie de Beethoven, puis les enfants l'ont rédigée librement, en y mettant le reflet de leur personnalité. Dans toutes ces rédactions, bien primitives, la maîtresse a cueilli les passages les plus savoureux, et voici le récit qui en est ressorti.

Beethoven, à l'âge de trois ans, aimait beaucoup la musique, et son père disait : « Il sait bien jouer ; il gagnera beaucoup d'argent et moi, je n'aurai plus qu'à boire et à me tordre les pouces ». Et le père venait le prendre au milieu de la nuit et il le forçait à jouer (M. G.). A 8 ans, il a donné un concert ; puis à 11 ans, il joua de l'orgue dans une église ; puis à 12 ans, il dirigea un orchestre dans un théâtre (Gges M.). Un monsieur a demandé : « Qui est-ce qui a joué comme ça bien ? » : quelqu'un a dit que c'était Beethoven ; et l'autre a dit : « Il faut l'amener à Vienne. » Et le monsieur l'a amené (I. M.). Des gens lui ont dit : « Viens chez nous ! On te payera tant par mois pour jouer du piano ». Un jour, il a reçu une lettre ; il a lu la lettre : c'était sa maman qui était malade ; il est vite parti à Bonn pour voir sa maman pour la dernière fois ; il l'a embrassée pour la dernière fois ; sa maman est morte et il est reparti à Vienne (A. Bl.).

Quand il était plus âgé, il commençait à devenir sourd, et il fut très désolé ; et, une fois, il voulait diriger un grand orchestre, et il ne pouvait plus diriger ; alors un musicien fait signe à Beethoven d'arrêter pour un moment de repos ; quand l'orchestre recommença, ça recommença à aller tout de travers ; et Beethoven donna à un ami une feuille de papier et un crayon, et Beethoven dit : « Ecris-moi ce qu'il y a que l'orchestre ne va pas ». Et l'ami lui écrit ces mots : « Nous irons à la maison, et je te dirai ce qu'il y a ». Beethoven a pensé ce qu'il y avait ; quand il fut rentré, il pleura ; il mit sa tête dans ses mains (Rog. M.).

Beethoven connaissait une dame avec son petit fils ; et cette dame avait perdu son petit fils, et Beethoven l'invita pour lui parler avec le piano ; il commença un petit air, et la dame, en sortant, était remise de son émotion (M. G.). Et une autre fois, il alla chez une dame qui était malade et il joua du piano, et la dame fut toute gaie (R. M.). Beethoven avait un neveu ; ce neveu était comme un fils à Beethoven, et ce neveu lui faisait rien que des farces (M. G.).

Quelquefois, il allait dans les champs ; puis, quand il voyait des jolis arbres, puis des belles montagnes, une idée lui vint, et il fit un grand morceau (G. M.). Il allait se promener tout seul à la campagne, dans les prés et dans les carrières ; quand il voyait un arbre, il inventait une chanson pour faire voir comme c'était joli ; quand il voyait le coucher

du soleil, il inventait une mélodie pour chanter avec les orchestres ; un jour, il y a eu un orage, le tonnerre, les éclairs ; les bergers ont joué ; on aurait dit des cloches (A. Bl.). Quand il a joué cet air, toute la salle a applaudi, et Beethoven s'est évanoui à la vue des applaudissements (M. G.). Un jour, il a été en voyage ; il a eu un coup de froid et il a eu mal au ventre, par tout le corps ; ils ont fait quatre opérations ; il se disait : « Je vais mourir, je le sens, je deviens tout affaibli ; je suis malheureux ; il priaît à Dieu : « Je suis le plus malheureux de tes enfants. Je vais mourir. Je le vois venir. » Le 26 mars, il pleuvait à verse ; il y avait des éclairs, le tonnerre ; au milieu de la nuit, il est mort. Maintenant, c'est le centenaire de Beethoven.

J'aime bien Beethoven. Bravo pour Beethoven qui est bon. Merci ! (A. Bl.).

A. DESCŒUDRES.

TEXTES LITTÉRAIRES

BRUITS DE LA VILLE (Les sons)

A distance, des pas de chevaux faisaient une sorte de clapotement. On entendait le vieux tintamarre indiscret des voitures sans bandages, et le grondement plus nouveau, plus renfermé des autos, des autobus. Aucune place, là-dedans, pour la voix humaine. Il suffisait de s'aviser tout à coup que ces deux files de gens sur les deux trottoirs ne produisaient d'autre bruit qu'un léger piétinement humide, qu'on ne discernait que de près, pour être frappé, comme d'une étrangeté, de l'effacement de la voix humaine dans ce tumulte.

La montée des périls.

JULES ROMAINS.

Flammarion, édit.

On peut essayer de faire « dater » par les élèves cette description. Les notations : les pas de chevaux, le tintamarre des voitures sans bandages, le grondement nouveau des autos serviront de repères. (Paris 1910).

BRUITS Près d'un moulin. (Les bruits.)

A l'extrême pointe de l'îlot, je venais rêver ou lire, juché sur le tronc d'un vieux saule et caché par ses branches, surveillant les jeux aventureux des canards, délicieusement assourdi par le ronflement de la meule, le fracas de l'eau dans la roue, les mille chuchotis de la rivière et plus loin, où lavaient les laveuses, le claquement rythmé de leurs battoirs.

Si le grain ne meurt. N.R.F.

A. GIDE.

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

ANZEINDAZ 1950 m.

REGUGE DES
BIABLERETS
Téléph. 57.73

reçoit écoles et sociétés à prix tout à fait spéciaux. Ph. Moreillon, chef de cuisine

LA GRUYÈRE **But de courses pour sociétés et écoles**

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à Bulle. Téléphone 85.

ANZEINDAZ – REFUGE DE LA TOUR

**GRAND CENTRE
D'EXCURSIONS**
Hans Flotron, guide

Ouvert toute l'année. Place pour 100 personnes.
Chambres. Restauration Dortoir. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. Tél. Gryon 57.97

SALANFE 1914 m. VALAIS

HOTEL DENT DU MIDI

Ouverts de juin à octobre. Pour écoles : soupe, couche, café au lait, Fr. 2.— par élève.
Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et bien aérés.

Tél. Salanfe 6 28 82 Coquoz Frères et Cie propr. Hiver : Salvan 6 29 35 Membres C.A.S.

HOTEL CIME DE L'EST

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Bonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. - Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V., à Vevey. - Téléphone 5 29 22.

Buffet Restaurant au sommet.

Le beau Jura vaudois vous attend !

Dans sa partie supérieure, la ligne Yverdon-Ste-Croix offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « La Corniche du Jura ». Trajet très pittoresque. **Buts de courses :** Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la Direction, à Yverdon.

-6 Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

Bibliothèque nationale suisse,

B E R N E

J. A.

Demandez notre Catalogue gratuit !
sur tout le Matériel de
Réforme scolaire

Wilh. SCHWEIZER & C°, WINTERTHUR

Service
prompt et soigné

pour :
LE CALCUL
L'ÉCOLE ACTIVE
LE TRAVAIL MANUEL

Prêts

en 12 à 18 mensualités, sans caution, rapides,
avantageux, discrets, aux membres du corps
enseignant. Références de 1^{er} ordre. Va sur
place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.

Cours de vacances à St-Gall

organisés par le Canton et la Ville de Saint-Gall à l'**Institut sur le Rosenberg, St-Gall**.

Cours d'allemand pour maîtres (16 juillet au 10 août). Ces cours correspondent dans leur organisation aux cours de vacances des universités françaises et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française et italienne. Examen final avec délivrance d'un certificat officiel de langue allemande. Prix du cours : Fr. 40.

Cours de langues pour élèves (juillet-septembre). Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser au directeur K. E. Lusser, docteur ès lettres, Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

COURSES

D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour
Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F.

GRANDES ET PETITES SALLES

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

| | |
|--------------------|---------------------------|
| ÉDUCATEUR | BULLETIN |
| ALB. RUDHARDT | CH. GREC |
| GENÈVE, Pénates, 3 | VEVEY, rue du Torrent, 21 |

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Le pétrole dans le monde

par VICTOR FORBIN.

L'art de découvrir un gisement. — Le trépan, souverain arbitre. — L'extraction du pétrole. — Production mondiale et principaux gisements. — Du pétrole à l'essence. — Le transport du pétrole. — Les réserves de pétrole dans le monde.

Un volume in-8°, broché Fr. 3.45

Cet ouvrage est d'un immense intérêt d'actualité, car l'importance du pétrole dans le monde, si grande en temps de paix, est vitale en temps de guerre : pétroles de Roumanie, d'U.R.S.S., de l'Iran, du Venezuela, d'Amérique, etc., avec leurs caractéristiques, leurs procédés d'exploitation, leur rendement actuel, leurs possibilités d'avenir, sont étudiés tour à tour.

Les armées de l'air en présence

par R. A. MITHELL
pilote-aviateur.

Un volume in-8°, broché Fr. 2.50

Cet ouvrage résume, d'une manière saisissante, l'état actuel des forces aériennes qui s'affrontent. Il dit ce qu'elles sont, ce qu'elles valent. C'est un fil d'Ariane grâce auquel le grand public, qui n'a pas eu le temps de suivre l'évolution incessante des flottes aériennes du monde, ne sera plus dépayssé en présence de la guerre aérienne présente.

La Finlande en guerre

par JEAN-LOUIS PERRET
professeur à l'Université d'Helsinki.

Un volume in-8°, broché Fr. 3.05

L'auteur a passé vingt ans en Finlande ; il possède une connaissance approfondie de la langue finnoise, de sa littérature, du pays, de ses habitants et de leur histoire. Nul mieux que lui ne pouvait écrire ce livre ardent qui fait comprendre, aimer et admirer ce peuple héroïque, qui, des mois durant, a accompli un miracle par sa défense magnifique contre l'U.R.S.S.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle